



**Conférence des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr. générale
10 décembre 2015
Français
Original : anglais

Conseil du commerce et du développement

**Groupe de travail du cadre stratégique
et du budget-programme**

Soixante-douzième session

Genève, 30 novembre-2 décembre 2015

**Rapport du Groupe de travail du cadre
stratégique et du budget-programme
sur sa soixante-douzième session**

Tenue au Palais des Nations, à Genève, du 30 novembre au 2 décembre 2015

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Conclusions concertées adoptées par le Groupe de travail à sa soixante-douzième session . .	2
II. Résumé du Président	3
III. Questions d'organisation	5
Annexes	
I. Ordre du jour provisoire de la soixante-treizième session du Groupe de travail	6
II. Participation	7



I. Conclusions concertées adoptées par le Groupe de travail à sa soixante-douzième session

Examen du projet de plan-programme biennal de la CNUCED pour la période 2018-2019

(Point 3 de l'ordre du jour)

Le Groupe de travail du cadre stratégique et du budget-programme,

Ayant examiné le projet de plan-programme biennal de la CNUCED pour la période 2018-2019,

1. *Approuve* le projet de plan-programme biennal de la CNUCED pour la période 2018-2019 publié sous la cote TD/B/WP(72)/CRP.1/Rev.1, sans préjudice des ajustements qui devront lui être apportés compte tenu des résultats de la quatorzième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement;

2. *Recommande* au Secrétaire général de la CNUCED de pleinement tenir compte du document TD/B/WP(72)/CRP.1/Rev.1 comme base du projet de plan-programme biennal de la CNUCED pour la période 2018-2019 qu'il soumettra au Secrétaire général de l'ONU en vue de son examen ultérieur par le Comité du programme et de la coordination et l'Assemblée générale des Nations Unies;

3. *Demande* au secrétariat de prendre les dispositions nécessaires à la révision du projet de plan-programme biennal de la CNUCED pour la période 2018-2019 conformément aux résultats de la quatorzième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, qui se tiendra en juillet 2016;

4. *Souligne* que les demandes de coopération technique présentées par les États membres témoignent de l'importance et de la pertinence des travaux de la CNUCED et prend note avec préoccupation du manque de ressources disponibles pour y donner suite;

5. *Recommande* que des efforts soient faits pour affecter suffisamment de ressources aux questions intéressant les activités du sous-programme 5, sans pour autant compromettre les autres sous-programmes;

6. *Demande* au secrétariat de veiller à ce que les avis exprimés par les États membres au sujet des programmes et du budget pendant les délibérations intergouvernementales à Genève (Suisse) soient transmis en temps opportun aux organes compétents.

II. Résumé du Président

A. Compte rendu des travaux

1. Le Groupe de travail du cadre stratégique et du budget-programme a tenu sa soixante-douzième session à Genève (Suisse), du 30 novembre au 2 décembre 2015, afin d'examiner le projet de plan-programme biennal de la CNUCED pour la période 2018-2019.

B. Déclarations liminaires

2. Le Secrétaire général adjoint de la CNUCED a fait une déclaration liminaire. Des allocutions ont ensuite été prononcées par les représentants des délégations suivantes : Philippines, au nom du Groupe des 77 et de la Chine; République-Unie de Tanzanie, au nom du Groupe africain; Argentine, au nom du Groupe latino-américain et caraïbe; Luxembourg, au nom de l'Union européenne et de ses États membres; Canada, au nom du groupe JUSSCANNZ; Égypte, au nom du Groupe arabe; Maroc; Chine; Mexique.

C. Séances informelles

3. Le Groupe de travail a poursuivi ses travaux en séances informelles.

D. Décisions du Groupe de travail

1. Examen du projet de plan-programme biennal de la CNUCED pour la période 2018-2019 (Point 3 de l'ordre du jour)

4. Le Groupe de travail a examiné le projet de plan-programme biennal de la CNUCED pour la période 2018-2019 (TD/B/WP(72)/CRP.1).

5. Le Secrétaire général adjoint de la CNUCED a présenté succinctement le processus budgétaire et la place qu'y tenait le plan-programme biennal de la CNUCED. Il a décrit les activités que la CNUCED menait ou comptait mener pour améliorer ses pratiques de gestion axée sur les résultats et a fait le point de la mise en œuvre de différentes initiatives visant à améliorer la gestion. Enfin, il s'est dit disposé à organiser régulièrement des réunions d'information sur des questions de gestion, à la demande des États membres.

6. Plusieurs groupes régionaux et délégations ont évoqué le rôle de la CNUCED dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, du Programme d'action d'Addis-Abeba et d'autres mandats, dont il importait de bien prendre en compte les différents éléments dans les plans-programmes.

7. Certains groupes régionaux ont pris acte des mesures que le secrétariat avait prises pour généraliser la gestion axée sur les résultats dans ses activités et dans le plan-programme biennal. Certains groupes régionaux et délégations ont signalé à cet égard divers points à améliorer dans les cadres logiques des différents sous-programmes. Le représentant d'une délégation a souligné que le recours aux méthodes de la gestion axée sur les résultats ne devait pas devenir une entrave pour les activités du secrétariat. Deux groupes régionaux ont insisté sur le fait que les indicateurs et les résultats définis dans le plan-programme biennal ne constituaient que l'un des éléments à prendre en compte pour évaluer la performance de la CNUCED.

8. Plusieurs groupes régionaux ont rappelé que le plan-programme biennal avait été établi sur la base de l'Accord d'Accra, du Mandat de Doha et d'autres mandats pertinents et qu'il devrait être révisé compte tenu des résultats de la quatorzième session de la Conférence. Le secrétariat a confirmé qu'il prendrait les dispositions nécessaires après la quatorzième session pour permettre au Groupe de travail d'y apporter les ajustements voulus.

9. Deux groupes régionaux ont souligné qu'il importait d'intégrer systématiquement le souci de l'égalité des sexes dans les activités de la CNUCED et de veiller, autant que possible, à la disponibilité de données ventilées par sexe.

10. Le représentant d'un groupe régional a remercié la CNUCED de son assistance et, en particulier, des activités menées dans le Territoire palestinien occupé.

11. Le représentant d'une délégation a souligné qu'il fallait, dans le plan-programme biennal, respecter le principe de la solidarité et bien tenir compte du contexte international et de son évolution, tout en évitant d'adopter une approche fondée sur l'harmonisation des politiques.

12. Certains groupes régionaux et délégations ont remercié le Secrétaire général adjoint pour son exposé sur les questions de gestion et indiqué qu'ils souhaitaient poursuivre le dialogue et contribuer aux efforts que la CNUCED consacrait à l'amélioration de la gestion. De plus, ils se sont dits intéressés par les réunions d'information régulières sur ces questions que le Secrétaire général avait proposé d'organiser.

13. Deux groupes régionaux ont encouragé le secrétariat à prendre des mesures pour que les publications et les autres documents soient traduits en temps opportun, notamment en collaborant avec les services compétents du Secrétariat de l'ONU, à Genève et à New York.

14. Le représentant d'un groupe régional a recommandé que la CNUCED resserre ses liens de coopération avec le Centre du commerce international, également responsable de l'exécution des sous-programmes du programme 10 (Commerce et développement) du cadre stratégique de l'ONU.

15. Certains groupes régionaux se sont dits préoccupés par l'insuffisance des ressources dont disposait le secrétariat de la CNUCED au vu des espoirs que les États membres plaçaient dans son action. Le représentant d'un groupe régional a souligné qu'il importait de répartir les ressources de façon équilibrée et équitable entre les sous-programmes et les divisions, conformément aux priorités définies par les États membres.

2. Conclusions concertées (Point 3 de l'ordre du jour)

16. Le Groupe de travail a adopté des conclusions concertées sur le projet de plan-programme biennal de la CNUCED pour la période 2018-2019.

III. Questions d'organisation

A. Élection du bureau

(Point 1 de l'ordre du jour)

17. À la séance plénière d'ouverture, le 30 novembre 2015, le Groupe de travail a élu M. Fredrick Matwang'a (Kenya) Président et M^{me} Debora Ponce Ogáldez (Guatemala) Vice-Présidente-Rapporteuse.

B. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

(Point 2 de l'ordre du jour)

18. À la même séance, le Groupe de travail a adopté l'ordre du jour provisoire de la session (TD/B/WP/276), qui se lisait comme suit :

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Examen du projet de plan-programme biennal de la CNUCED pour la période 2018-2019.
4. Ordre du jour provisoire de la soixante-treizième session du Groupe de travail.
5. Questions diverses.
6. Adoption du rapport du Groupe de travail au Conseil du commerce et du développement.

C. Ordre du jour provisoire de la soixante-treizième session du Groupe de travail

(Point 4 de l'ordre du jour)

19. À sa séance plénière de clôture, le 2 décembre 2015, le Groupe de travail a adopté l'ordre du jour provisoire de sa soixante-treizième session (voir annexe I).

D. Adoption du rapport du Groupe de travail au Conseil du commerce et du développement

(Point 6 de l'ordre du jour)

20. À la même séance, le Groupe de travail a autorisé la Rapporteuse à établir la version finale du rapport sur sa soixante-douzième session.

Annexe I

Ordre du jour provisoire de la soixante-treizième session du Groupe de travail

1. Élection du bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Examen des activités de coopération technique de la CNUCED et de leur financement.
4. Évaluation des activités de la CNUCED :
 - a) Évaluation des activités de la CNUCED : Aperçu général;
 - b) Suite donnée aux évaluations : Rapport intérimaire sur l'application des recommandations issues de l'évaluation externe du sous-programme 3 de la CNUCED (Commerce international).
5. Ordre du jour provisoire de la soixante-quatorzième session du Groupe de travail.
6. Questions diverses.
7. Adoption du rapport du Groupe de travail au Conseil du commerce et du développement.

Annexe II

Participation¹

1. Les États membres ci-après de la CNUCED étaient représentés à la session :

Afrique du Sud	Jamaïque
Algérie	Japon
Autriche	Jordanie
Bangladesh	Kazakhstan
Bélarus	Kenya
Côte d'Ivoire	Lettonie
Équateur	Lituanie
Espagne	Namibie
Estonie	Nigéria
États-Unis d'Amérique	Pakistan
Éthiopie	Philippines
Finlande	Pologne
France	République-Unie de Tanzanie
Gabon	Soudan
Grèce	Suisse
Guatemala	Trinité-et-Tobago
Guinée	Turquie
Iraq	Venezuela (République bolivarienne du)
Italie	Yémen

2. L'organisation intergouvernementale ci-après était représentée à la session :
Union européenne.

¹ Cette liste ne mentionne que les pays et organismes inscrits. Pour la liste complète des participants, voir le document TD/B/WP(72)/INF.1.